



INSCRIPTION

BASKET OLYMPIQUE PUECHEN

2026-2027



DOSSIER COMPLET OBLIGATOIRE



LICENCIÉ :

SEXE : Garçon ☐ Fille ☐

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

MAIL (en lettres majuscules) :

DATE DE NAISSANCE : / / Lieu de Naissance : Département :



PARENTS ou REPRÉSENTANTS LÉGAUX : //

PARENT / REPRÉSENTANT 1

NOM : PRÉNOM DU PARENT 1 :

ADRESSE (Si différente) :

TÉLÉPHONE 1 : TÉLÉPHONE 2 :

MAIL (en lettres majuscules) :

PARENT / REPRÉSENTANT 2

NOM : PRÉNOM DU PARENT 2 :

ADRESSE (Si différente) :

TÉLÉPHONE 1 : TÉLÉPHONE 2 :

MAIL (en lettres majuscules) :



PERSONNES AUTORISÉES À RÉCUPÉRER VOS ENFANTS : //

NOM : PRÉNOM :

TÉLÉPHONE 1 : TÉLÉPHONE 2 :



ÊTES-VOUS SUSCEPTIBLES DE CONNAÎTRE UN SPONSOR ? //

Si oui précisez ses coordonnées (Nom, raison sociale, numéro de téléphone) :

Plus qu'un club,
une famille !



Ce document est à destination du BOP. Il est à distinguer de la demande de licence qui est dématérialisée. Pour celle-ci, le BOP fera le nécessaire pour que vous receviez un mail de la Fédération Française de Basket-Ball qui vous renverra vers sa plateforme e-Licence (pensez à vérifier le dossier SPAM). Le processus est décrit ici : <https://www.bop-lepuy.fr/inscription-et-licences>

Vous avez la possibilité de payer en ligne, en une ou trois fois (prélèvements à l'inscription, puis les 10 des mois suivants). Si vous avez des réductions à apporter (PASS'SPORT, carte CJeune...), vous devrez payer le complément par chèque.



PIÈCES À JOINDRE POUR UNE INSCRIPTION DÉFINITIVE :

- ✓ 1 chèque de cotisation annuelle à l'ordre du BOP ou 3 chèques datés du même jour (si vous souhaitez un paiement en trois fois, les prélèvements interviendront en septembre, janvier et mars), ou carte CJeune (préciser le N° de la carte) ou PASS'SPORT (préciser le code) ou chèques vacances ou Coupons Sports, ou paiement électronique lors de la saisie de la licence
- ✓ Si paiement avec la carte CJeune, un chèque de 75€ qui sera encaissé en cas de non fourniture des codes d'accès valides de celle-ci
- ✓ Si paiement avec le PASS'SPORT, un chèque de 50€ qui sera encaissé en cas de non fourniture du code valide de celui-ci
- ✓ 1 chèque de cotisation d'assurance à l'ordre du BOP, ou paiement électronique lors de la saisie de la licence, ou photocopie de l'assurance individuelle accident ; vous trouverez sur le site internet du club la notice d'information aux licenciés de la Fédération Française de Basket-Ball précisant les clauses essentielles du contrat (possibilité d'utiliser sa propre assurance RC)
- ✓ 1 chèque de caution pour la tenue de match de 60€ (uniquement pour les U11, U13 : U15 et U18) ; les maillots de match sont la propriété du BOP, ils devront être restitués en fin de saison.



AUTORISATIONS

Je soussigné(e), autorise mon fils/ma fille
..... à :

AYER LES MENTIONS NON AUTORISÉES :



Participer aux entraînements de basket-ball,



Participer aux matchs de basket-ball,



Être transporté(e) par le véhicule d'un parent ou d'un accompagnateur pour un match se déroulant à l'extérieur,



Être transporté(e) par les pompiers en cas de blessures ou d'accidents dans le cadre de la pratique du basket-ball en club,



AUTORISE le BOP à capter des images de mon enfant dans le cadre des activités de l'association et à utiliser l'image de mon enfant sur le site internet du club dans le but de promouvoir ses activités : www.bop-lepuy.fr



En cas de retard des parents (ou autres personnes en charge d'amener ou récupérer les jeunes basketteurs), le BOP décline toute responsabilité, pour ses jeunes adhérents, avant ou après les horaires d'entraînement et matchs de leur catégorie, ceci en cas d'accidents, de lésions, ou de préjudices subis par quiconque.

En dehors des heures d'entraînement, le club décline toute responsabilité relative aux agissements des enfants.



Parents, vérifiez que l'entraîneur soit bien là avant de laisser vos enfants et ne soyez pas en retard pour venir les chercher !!!

- ✓ Les entraîneurs sont les seuls responsables des sélections aux matchs. L'inscription de l'adhérent au club permet sa participation à tous les entraînements mais pas automatiquement aux matchs : ce point est à noter et à accepter par tous ! Dans un souci de bonne organisation, il est vivement conseillé d'avertir de la présence de votre enfant au match du week-end.
- ✓ En cas de blessure ou maladie, de plus d'une semaine, un **certificat médical de reprise du sport** pourra être demandé.
- ✓ L'adhésion au club entraîne l'acceptation de toutes les clauses du **règlement du BOP**. Il est affiché au gymnase du COSEC, dans le bureau BOP et disponible en ligne sur le site internet du club. Nul ne pourra s'y soustraire puisqu'il est implicitement accepté lors de l'adhésion.



CHERS PARENTS, NOUS AURONS BESOIN DE VOUS TOUT AU LONG DE LA SAISON 2026/2026 POUR :



- ✓ Participer à l'organisation des matchs à domicile : responsable de salle, table de marque...
- ✓ Arbitrer des matchs à domicile
- ✓ Assurer les transports des équipes lors des déplacements à l'extérieur
- ✓ Apporter une aide lors de l'organisation des tournois à domicile.



Je souhaite donner un peu de mon temps pour participer à la vie du club (rayer la mention inutile) :

OUI ☐ | NON ☐



En cas de réponse positive, nous prendrons contact avec vous pour préciser votre engagement.



Le BOP se doit d'être une association respectueuse d'un **esprit sportif** original. C'est pourquoi tout propos anti sportif, injurieux, sexiste ou raciste se verra sanctionné de façon adaptée : verbalement, par une suspension, ou par une exclusion immédiate et définitive pour les adhérents et leurs supporters (sans possibilité de remboursement de la cotisation pour les adhérents).



- ✓ S'inscrire au BOP n'est pas l'achat d'un service dans une société privée !
- ✓ S'inscrire au BOP, c'est adhérer à une association qui fonctionne avec des bénévoles.
- ✓ C'est soutenir la cause de cette association et devenir acteur de cette association.



Merci pour votre confiance et pour votre compréhension, bonne année sportive !!

LE BOP C'EST VOUS !



Fait à :



Le : / / 2026



Signature obligatoire précédée de la mention « lu et approuvé » :



UTILISATION DES INFORMATIONS RECUEILLIES



Les informations recueillies sur ce dossier d'inscription ne font l'objet d'aucun enregistrement informatisé par le BOP à l'exception des adresses courriels qui permettent à l'équipe du CODIR d'assurer la communication avec l'ensemble des adhérents du BOP tant individuelle, collective ou avec une partie des adhérents. Ce fichier des adresses courriel est géré par la personne responsable de la communication, membre du comité de direction. Elles ne font l'objet d'aucune communication externe à l'association.



Le dossier d'inscription est conservé pendant la durée de l'adhésion à l'association par le secrétariat du BOP, membre du comité de direction. En cas de non renouvellement de l'adhésion à l'association, il est détruit au plus tard dans les six mois à compter de la fin de l'adhésion, celle-ci est annuelle et prend fin au plus tard le 31 août de chaque année.



Vous pouvez à tout moment accéder à votre dossier d'inscription, le rectifier, ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données, notamment vous désabonner afin ne plus recevoir les informations transmises par l'association.



Consultez le site de la CNIL pour plus d'informations sur vos droits à l'adresse suivante : <https://www.cnil.fr/fr/comprendre-le-rgpd>



Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le BOP à l'adresse courriel suivante : communication@bop-lepuy.fr, une réponse vous sera apportée dans un délai qui ne peut excéder 14 jours.



Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/agir>



COTISATION EN VIGUEUR POUR LA SAISON 2026-2027

Catégorie	Année de naissance	Total
Baby U7 (6 et 7 ans en 2027)	2020-2021	155 €
U9 (8 et 9 ans en 2027)	2018-2019	170 €
U11 (10 et 11 ans en 2027)	2016-2017	185 €
U13 (12 et 13 ans en 2027)	2014-2015	200 €
U15 (14 et 15 ans en 2027)	2012-2013	205 €
U18 (16, 17 et 18 ans en 2027)	2009-2010-2011	215 €
U21 (19, 20 et 21 ans en 2027)	2006-2007-2008	225 €
Sénior (compétition)	2008 et avant	255 €
Loisir : sans compétition, à partir de 19 ans	2008 et avant	155 €



**PERMANENCES POUR LES INSCRIPTIONS
AVANT ET APRÈS LES ENTRAÎNEMENTS**

DU MOIS DE SEPTEMBRE 2026